

## Loiret : face aux élus locaux, l'exercice de séduction du ministre Darmanin

---

 [magcentre.fr/158442-loiret-face-aux-elus-locaux-lexercice-de-seduction-du-ministre-darmanin/](https://magcentre.fr/158442-loiret-face-aux-elus-locaux-lexercice-de-seduction-du-ministre-darmanin/)

**Le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérard Darmanin était en déplacement dans le département lundi 2 juillet. Après un passage à Meung-sur-Loire pour la visite d'un centre de finances publiques, il s'est rendu au Lab'O, l'incubateur d'entreprises situé à Orléans, où il a pu rencontrer les élus locaux et faire le point sur la suppression de la taxe d'habitation ou la fiscalité locale.**



Orléans semble être un passage obligé pour les ministres de la République. Après Gérard Collomb, Edouard Philippe ou encore Frédérique Vidal, c'est désormais au tour de Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics de se déplacer dans la cité johannique lundi 2 juillet. Il ne vient d'ailleurs pas seul, rejoint mardi 3 juillet par la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn.

Après un passage à Meung-sur-Loire dans l'après-midi, où ont été évoqués les enjeux de la fiscalité des communes regroupées, le ministre a été invité à découvrir les start-up locales au Lab'O. Cette visite a été suivie par une rencontre avec les maires et parlementaires du département au cours de laquelle le ministre a tenté de reconnecter avec les élus locaux, face « à la méfiance qu'il peut y avoir entre les collectivités locales et l'État ».

Au programme : suppression de la taxe habitation ...

Ce qui devait être comme un moment de dialogue et d'échange entre un ministre et les élus du Loiret a finalement davantage pris la forme d'une *masterclass* que celle d'un débat public. M. Darmanin, micro à la main, présentait de façon très professorale les travaux du gouvernement en matière de fiscalité locale.

Ainsi, Gérald Darmanin explique pourquoi il fallait supprimer la taxe d'habitation : parce que celle-ci n'est pas en fonction du revenu ; parce que les valeurs locatives des foyers fiscaux n'ont pas été revues depuis les années 70 (« *quand Georges Pompidou était président et Jacques Chaban-Delmas était premier ministre* » prend-il plaisir à rappeler) ; ou encore parce que l'Allemagne, république fédérale et exemple d'un pays décentralisé, n'a pas d'impôts locaux.

... et contractualisation

Le ministre démontre également pourquoi la contractualisation entre les collectivités et l'État était une bonne chose, soulignant qu'elle a été signée par 200 des 320 collectivités concernées qu'importent les bords politiques. Il cite comme exemple le Paris d'Anne Hidalgo, la Lille de Martine Aubry ou les Hauts-de-France de Xavier Bertrand. Au passage, M. Darmanin « regrette que le département du Loiret ne signe pas le contrat », recadrant en même temps le président du département Marc Gaudet. Quand ce dernier se défend de ne pas être opposé à la contractualisation, mais qu'on devrait pouvoir en négocier les termes (ce qu'a tenté de faire le département par l'ajout au contrat d'annexes, qui ont été refusées par le préfet Jean-Marc Falcone), le ministre lui répond alors : « *on ne peut que négocier sur des lois qui sont conformes à la légalité* ».

La leçon du ministre Darmanin est claire : il faut réduire le déficit et les collectivités comme l'État doivent y contribuer. Mais il essaye de se montrer rassurant, rappelant que contrairement aux quinquennats précédents qui ont réduit de 17 milliards d'euros les dotations aux collectivités locales, elles ont augmenté pour la première fois sous le gouvernement Macron ... de 400 millions d'euros.



“Je ne suis pas un ministre comptable”

Que retenir de cet exercice ? Que M. Darmanin connaît son sujet, partageant son expertise d'ancien maire et d'actuel ministre. Qu'il n'hésite pas à rappeler à des élus comment fonctionne une dette. Qu'il n'est pas un ministre comptable... et qu'il fait des jeux de mots pour le rappeler (« *pour être comptable, il faut un con, une table et que c'est à l'État de fournir la chaise* »).

En bref, Gérald Darmanin est convaincant. Du moins aussi convaincant que puisse être un expert-communicant qui ne rencontre, peu ou prou, aucune opposition de son assistance. La forme est réussie (tout est fait pour). Le fond prêche aux élus convertis au macronisme fiscal. Difficile de dire s'il a su séduire les autres, ceux qu'il fallait peut-être rassurer.

**NPVS**